

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3909**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Assurance, banque, finance spécialité Commercialisation de produits et services financiers pour les professionnels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, Université Sciences et techniques du Languedoc Montpellier II Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Montpellier II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces commerciaux assurent le suivi d'un portefeuille de clients constitués d'artisans, de PME, d'entreprises agricoles, de professions libérales, d'associations pour lesquels ils développent une véritable analyse des besoins préalable à tout conseil. Ils analysent les situations financières et évaluent les risques. Ils définissent des solutions de financement et d'assurance adaptées à la situation patrimoniale et fiscale des personnes et des sociétés. Ils proposent crédit, placements ou produits d'épargne. Ils montent des dossiers de demande de financement qu'ils appuient auprès de la banque.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : - Chargés de clientèle professionnelle

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1203 : Relation clients banque/finance

C1104 : Direction d'exploitation en assurances

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Langages fondamentaux : négociation commerciale ; droit bancaire et successions ; communication ; anglais bancaire
- Approche du marché : marchés financiers ; marketing des services financiers ; différents marchés des professionnels ; création d'entreprises
- Approche du métier : fiscalité du particulier ; analyse financière ; analyse du risque professionnel ; les produits (moyen de paiement, collecte, crédit, assurance) ; mathématiques financières ; transmission du patrimoine professionnel ; aspects sociaux et fiscaux du professionnel ; gestion de clientèle

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**<http://www.univ-montp2.fr/>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**